



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ
Institut des études genre

CAHIER DES CHARGES
d'un stage effectué dans le cadre de la
Maitrise universitaire en études genre de l'Université de Genève

Le/la stagiaire

M./Mme:

N° d'immatriculation :-.....-.....

Adresse:

.....
.....

Tél.

E-Mail:

Le présent cahier des charges est établi dans le cadre des études de Maîtrise universitaire en études genre auprès de l'Université de Genève. Il fixe les modalités du travail du/de la stagiaire au sein de l'Institution/Organisation/Entreprise suivante:

Nom de l'Institution/Organisation/Entreprise:

.....

Adresse :

.....
.....

L'Institution/Organisation/Entreprise par son/sa représentant-e, l'Université de Genève par son/sa représentant-e, ainsi que le/la stagiaire concluent un contrat portant sur un stage dans le cadre des directives de l'Institut des Etudes genre.

I. Durée

La durée du stage (cochez ce qui convient) :

- Trois mois à temps plein correspondant à une moyenne de 40 heures par semaine.
- Six mois à mi-temps correspondant à une moyenne de 20 heures par semaine.

Dans certains cas particuliers, des arrangements peuvent être trouvés en accord avec l'Institution/Organisation/Entreprise, l'Institut des Etudes genre et la/le stagiaire.

Début du stage:

Fin du stage:

II. Tâches

Le/la stagiaire effectuera le(s) travaux suivants dans le cadre de l'Institution/Organisation/Entreprise :

1.

.....
.....

Description concrète de la tâche :

.....
.....
.....

2.

.....
.....

Description concrète de la tâche :

.....
.....
.....

3.

.....
.....
.....

Description concrète de la tâche:

.....
.....
.....
.....

III. Responsabilités

L'ensemble de ces tâches sera effectué sous la responsabilité de la personne suivante au sein de l'Institution/Organisation/Entreprise:

Nom:

.....

Adresse:

.....

Téléphone :

E-mail :

Le/la responsable sur le lieu du stage rédigera une page d'appréciation sur le travail effectué par le/la stagiaire.

Le/la stagiaire restera, durant toute la durée de son stage, soumis-e aux conditions prévues par l'Université de Genève, notamment en ce qui concerne l'assurance-accident : le/la stagiaire n'étant pas couvert-e d'office par l'Université en cas d'accident, il/elle doit en général disposer d'une telle couverture dans le cadre de son assurance- maladie. Si tel n'était pas le cas, l'employeur devra lui en fournir une pour toute la durée du stage.

IV. Déroulement

Le déroulement du stage s'effectuera suivant les modalités prévues par l'Université de Genève et suivant les besoins de l'Institution/Organisation/Entreprise concernant les tâches spécifiques susmentionnées.

L'Institution/Organisation/Entreprise s'engage à fournir le matériel nécessaire pour l'accomplissement des tâches qui incombent au/à la stagiaire.

Le stage prendra fin au plus tôt lorsque le total des heures prévues aura été effectué.

V. Rémunération

L'institut des Études genre encourage l'Institution/Organisation/Entreprise à rémunérer le/la stagiaire.

Lieu et date :

Signatures :

Le/la stagiaire

La personne représentant l'Institution/Organisation/Entreprise

Le/la directeur-trice de la Maitrise pour l'UNIGE